



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 07 mars 2023

Date de convocation : 1^{er} mars 2023
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Neuville, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2023/36 portant octroi de subventions aux entreprises du territoire dans le cadre de l'aide à la création d'entreprise, de l'aide au développement des Très Petites Entreprises (TPE) et de l'aide à l'immobilier d'entreprise

Membres présents (55 titulaires et 4 suppléants) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, GOBERT Didier (S), DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme, GOSSART Jean-Marc (S)

Membres ayant donné procuration (10) : OLIVIER Jacques à GAVE Nathalie, MATON Audrey à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à RICHOMME Liliane, PRUVOT Brigitte à BERANGER Agnès, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PLATEAUX Stéphanie à DAVOINE Matthieu, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, MERIAUX Christelle à LEONARD Julien, DEFAUX Maurice à GERARD Pascal, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme

Membre excusé (1) : PLATEAU Marc

Membres absents (4) : LOIGNON Laurent, RIQUET Alain, TRIOUX COURBET Sandrine, GERARD Jean-Claude

Secrétaire de séance : Julien LEONARD

Délibération 2023/36 portant octroi de subventions aux entreprises du territoire dans le cadre de l'aide à la création d'entreprise, de l'aide au développement des Très Petites Entreprises (TPE) et de l'aide à l'immobilier d'entreprise

Par le biais de sa compétence « développement économique » et son partenariat avec la Région des Hauts-de-France, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) a la possibilité d'octroyer aux entreprises de son territoire des aides financières directes sous forme de subventions.

Ces aides ont pour objectifs d'accompagner la création d'entreprise et de simplifier le développement des activités dans l'acquisition de matériel et la réalisation de travaux d'aménagement.

Vu la loi n°2015-911 du 7 Aout 2015 portant Nouvelle Organisation du territoire de la République, dite loi NOTRe,

Vu le code général des collectivités territoriales, dont les articles L1511-3 et L1511-2-1,

Vu le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional le 30 mars 2017 et approuvé par le préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017,

Vu la convention de partenariat n°18000030 relative à la participation de la CA2C au financement des aides et des régimes d'aides de la Région des Hauts-de-France,

Vu l'avenant n° 1 de la convention partenariale et son annexe 6 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide au développement des TPE fixant le montant de l'aide à 30% (plafonnée à 10.000€) des dépenses éligibles hors taxes,

Vu l'avenant n°2 de la convention partenariale et son annexe 5 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide à la création d'entreprise fixant le montant de l'aide à 25% (plafonnée à 5.000 €) des dépenses éligibles hors taxe,

Vu la délibération n°2017/0104 du Conseil Communautaire du 05 Octobre 2017, approuvant la convention de partenariat n°18000030 et autorisant le Président à signer les tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants,

Vu la délibération n°2020.00010 de la Commission permanente du Conseil Régional des Hauts-de-France du 04 février 2020 autorisant le Président du Conseil Régional à signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat,

Vu la décision n° 2020/04 du Président de la Communauté d'Agglomération de signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat n°18000030,

Vu la délibération 2022.01821 du Conseil Régional des Hauts-de-France du 08 décembre 2022 portant adoption du Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'internationalisation 2022-2028 et prolongeant les cadres d'intervention liées aux aides économiques jusqu'au 31 décembre 2023 ainsi que les conventions de partenariat conclues avec les EPCI dans le cadre de la répartition des compétences en matière d'aides économiques au titre du SRDE/1 de la période 2017/2022, jusqu'au 31 décembre 2023,

Vu la délibération n°2020/166 du Conseil Communautaire du 16 décembre 2020, autorisant la mise en place du régime d'aide à l'immobilier d'entreprises spécifique au territoire de la CA2C, régissant les modalités d'octroi d'une subvention de 10 000 € aux projets immobiliers d'entreprises de 100 000 à 500.000 € portés sur son territoire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée valide l'octroi de subventions au profit d'entreprises du territoire de la CA2C comme indiqué dans le tableau suivant :

CREATION :

COMMUNE	ENTREPRISE	ACTIVITE	REPRESENTANT	DEPENSES	SUBVENTION
Le Cateau Cis	SAS « AU FOURNIL CATESIEN » 920 522 000 depuis le 19/10/22	Boulangerie Pâtisserie	M.CARRON Stéphane	46.500 € HT	5.000 €
Projet : Acquisition de matériels					
TOTAL					5.000 €

DEVELOPPEMENT :

COMMUNE	ENTREPRISE	ACTIVITE	REPRESENTANT	DEPENSES	SUBVENTIO N
Beauvois en Cis	SAS « LA FRITERIE BEAUVOISIENNE » 897 415 816 depuis le 30/03/2021	Restauration Rapide	M.FLEURANT Charles	45.000€ HT	10.000 €
Projet : Remplacement de la friteuse					
Caudry	EURL « AUGUSTINE ET MALO » 903 588 143 depuis le 28/09/2021	Commerce de détail d'habillement pour enfants	Mme VILAIN Amandine	20.080 € HT	6.024 €
TOTAL					16.024 €

IMMOBILIER :

COMMUNE	ENTREPRISE	ACTIVITE	REPRESENTANT	DEPENSES	SUBVENTION
TOTAL					

Acte certifié exécutoire

Transmission en Sous-Préfecture le 10/03/2023

Publication le 10/03/2023

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme

Le Président de séance,

Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON

CA2C
Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_36
Objet :	Délibération 2023/36 portant octroi de subventions aux entreprises du territoire dans le cadre de l'aide à la création d'entreprise, de l'aide au développement des Très Petites Entreprises (TPE) et de l'aide à l'immobilier d'entreprise
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-07 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.4 - Interventions économiques
Identifiant unique :	059-200030633-20230307-2023_36-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20230307-2023_36-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 2023.36.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20230307-2023_36-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	739.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 mars 2023 à 11h01min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 mars 2023 à 11h01min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 mars 2023 à 11h01min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 mars 2023 à 11h02min08s	Reçu par le MI le 2023-03-10